

## Rapport annuel du Comité pour l'exercice 2022

Mesdames, Messieurs, chers Collègues et Amis,

### **Activités d'ASOLAC.**

L'année 2022 est marquée par une reprise significative des activités:

- Repas communautaires
- Permanence accueil
- Plate-forme sociale du district de Nyon

### **Repas Communautaires**

Coordonnés par Florence Michel, Vice-présidente, ces repas ont connu une fréquentation élevée. Les données chiffrées vous sont accessibles dans la présentation des comptes 2022. Fait réjouissant : de nouvelles personnes ont fait leur apparition.

Nous pouvons compter sur l'appui des bénévoles. Toutefois, il convient d'élargir leur nombre pour faire face aux départs pour cause d'âge. A cet égard, un partenariat est en cours de discussion qui devrait aboutir en 2023. Une sortie a été organisée à leur intention afin de leur marquer notre reconnaissance pour leur fidèle engagement.

### **Permanence d'accueil**

La permanence accueil (ci-après PA) de Nyon est un lieu d'accueil et d'écoute où chacun peut venir sans rendez-vous et gratuitement deux demi-journées par semaine. Elle est ouverte depuis janvier 2014. Elle s'adresse à toute personne ayant des questions sociales, un besoin de partager ses difficultés humaines ou sa recherche de sens. L'équipe de la permanence est composée de bénévoles, de professionnelles de l'Église catholique et de l'Église réformée ainsi que d'une assistante sociale de Caritas Vaud.

#### **- Statistiques de fréquentation :**

Au cours de l'année 2022, la PA a comptabilisé 724 passages (seuls les adultes sont comptés, pas les enfants). Cela signifie une moyenne de 8 passages par permanence (88 permanences ouvertes sur l'année), ce qui représente une forte augmentation par rapport à l'année passée (+ 160% en comparaison avec les 278 passages relevés en 2021). La fréquentation de la PA n'a fait qu'augmenter au cours de l'année 2022, avec des pics allant entre 10 à 15 personnes par permanence, notamment lors du dernier trimestre. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette nouvelle tendance, à savoir l'ouverture du nouvel hébergement d'urgence (ci-après Le Phare) ainsi que les logements de transition de la Résidence Ariane de Caritas Vaud, les compétences linguistiques de la nouvelle assistante sociale (le portugais et l'espagnol) et la reprise de l'activité économique au sein de la population nyonnaise avec la fin des mesures de restrictions liées à la covid-19.

#### **- Profils des usagers et motifs de leur passage :**

Comme les années précédentes, les usagers de la permanence sont des personnes confrontées à des événements de vie les mettant dans une situation précaire et/ou

difficile. Ils poussent la porte de la PA pour des problèmes souvent complexes et variés, concernant principalement des :

- Difficultés à avoir accès aux prestations sociales
- Difficultés à effectuer des démarches administratives
- Recherche de logement et d'emploi
- Difficultés financières ponctuelles
- Dettes, poursuites
- Questions juridiques, notamment en lien avec la séparation/divorce et le permis de séjour.

Les profils sont très variables allant de la personne sans papier à celle qui rentre dans les critères des prestations sociales mais dont ses droits ne sont pas respectés (ou, parfois, pas connus). Nous constatons que les personnes en situation irrégulière sont de plus en plus présentes dans nos permanences. Bien qu'un grand nombre de cette population soit bien intégré socialement et professionnellement, leurs conditions de vie et de travail restent toujours beaucoup plus précaires par rapport aux migrants séjournant avec un permis de séjour. D'ailleurs, nous relevons également que la population migrante bénéficiant d'un permis de séjour de longue durée ou encore les quelques personnes de nationalité suisse qui ont fréquenté notre permanence ont fait face à des démarches administratives extrêmement complexes, ayant ainsi été victimes des procédures et de la surcharge de travail des organismes étatiques. Derrière la demande exprimée, parfois dense, nous constatons souvent un grand besoin d'être écouté, de pouvoir parler pour rompre la solitude et/ou partager ses difficultés. Le maintien de liens sociaux reste donc au cœur de la raison d'être de la PA, dont la pertinence n'est plus à démontrer.

#### - Équipe et organisation :

L'équipe professionnelle est toujours composée d'une professionnelle de l'Église Catholique Vaud, d'une professionnelle de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) et d'une assistante sociale de Caritas Vaud. Des changements significatifs ont eu lieu au sein de l'équipe professionnelle au cours de l'année en question. Madame Céline Buvelot Corthésy a quitté son poste début janvier et a été immédiatement remplacée par Madame Rodriguez, qui travaille pour Caritas Vaud depuis 2020. Il en va de même pour la représentante de l'Église Catholique. Madame Natacha Schott a fini sa formation d'aumônier et a donc repris le poste de Madame Françoise Gariazzo, qui est l'une des fondatrices de la PA. Cette dernière reste toujours à disposition de l'équipe professionnelle pour apporter ses sages conseils. Ces professionnelles sont appuyées par une équipe de bénévoles. A chaque PA, une bénévole est en principe présente (l'équipe est actuellement composée uniquement de femmes). Nous avons fini l'année 2021 avec un nombre réduit de bénévoles. C'est pourquoi, plusieurs recrutements ont eu lieu dès le début de l'année 2022. Nous avons ainsi recruté quatre bénévoles, dont une qui s'était déjà impliquée dans un autre de nos programmes. Nous comptons recruter un nouveau ou nouvelle bénévole au début de l'année 2023 pour renforcer l'équipe dédiée à la Permanence informatique. En raison des mesures de restrictions sanitaires, les réunions de bénévoles n'avaient pas été organisées depuis 2020. Nous avons ainsi organisé une première réunion en juin et une deuxième en novembre 2022. Lors de cette dernière rencontre, nous avons pu offrir un repas à toutes nos bénévoles pour les remercier de leur engagement envers la PA grâce au financement proposé par ASOLAC. L'objectif est d'en organiser au moins trois par année. Les réunions de bénévoles permettent à toutes de se connaître, de créer un sentiment d'appartenance et d'échanger autour de quelques situations rencontrées lors des permanences.

#### - Communication et visibilité :

Comme chaque année, dans le cadre de différentes réunions organisées avec des institutions de la région (le colloque régional des assistantes sociales de Nyon et celui de Morges, ainsi que la plateforme sociale Asolac), le rôle et le fonctionnement de la PA est à chaque fois présenté. L'équipe a également effectué des visites aux partenaires avec lesquels nous collaborons le plus, à savoir Entrée de Secours de Nyon, le service social de Pro Senectute et l'Association Le lieu-dit. Ce qui a été noté lors de ces différentes réunions, c'est que peu de partenaires identifient la PA comme un lieu d'information et de conseil pour la population migrante. Il est très important de noter que Caritas Vaud a un service social spécialisé pour les personnes en situation irrégulière et que le réseau nyonnais devrait reconnaître la PA comme une porte d'entrée de cette prestation.

- Volet spirituel :

Du fait de l'ouverture du Phare, la fréquentation de la PA a été en hausse en cette année 2022 ; nous avons alors constaté que ces personnes venant du Phare ont apprécié avoir un endroit où venir prendre une boisson et rester dans un cadre accueillant et à l'écoute. Parfois elles ont créé quelques liens dans l'hébergement et ont pu prolonger un peu les moments d'échanges dans le contexte accueillant et non-jugeant de la Permanence. Parfois, elles recherchent juste un endroit où elles peuvent rester, sans question, ni besoin de justification. Dans ces cas, les aumôniers et équipe présente prennent soin d'offrir une présence discrète bienveillante. Beaucoup de ces personnes sont de passage, par conséquent elles ne cherchent pas forcément à établir une relation et ne sont pas demandeuses d'un temps d'écoute. Quelques-unes toutefois ont activement sollicité les aumôniers, afin de pouvoir confier détresse, soucis, peurs en lien avec leur précarité. De façon plus large, de nombreuses personnes habitant la région (globalement le district de Nyon) se sont présentées à la PA avec de lourds soucis administratifs et économiques. La collaboration étroite entre l'assistante sociale et les aumôniers a permis d'identifier celles qui se sentaient dépassées voire désespérées par leur situation, afin de leur proposer plus d'écoute personnalisée que ce que les disponibilités d'un suivi uniquement social ne le permettrait. Certaines d'entre elles, dont la situation complexe nécessite plusieurs rencontres, sont preneuses dorénavant d'un moment d'écoute après leur rendez-vous administratif, afin de déposer un peu le fardeau qu'elles portent et se sentir ainsi soutenues. Parmi les difficultés relevées, on observe que beaucoup de personnes sont dans une situation économique précaire à cause de la difficulté à trouver un emploi - ou de la difficulté à joindre les deux bouts même en ayant un emploi -, mais aussi la difficulté de maintenir ou trouver un logement. Cela les met en situation élevée de stress et de découragement, en particulier les familles avec de petits enfants, ou alors des personnes dans leur dernière décennie d'activité professionnelle avant l'âge officiel de la retraite. Ces situations tendent à générer conflits et climat de tension élevée dans les sphères privées. De plus, cette fin d'année, beaucoup de personnes ont souffert d'épidémies et de maladies diverses qui les ont beaucoup affaiblies et sans énergie pour affronter leurs difficultés. Durant cette période, les demandes d'écoute ont été ainsi plus prononcées. Avec des fréquentations en augmentation cette année, l'offre de la PA, comme un possible lieu d'écoute en profondeur et de mise en lien avec tout un réseau, a eu et continue d'avoir tout son sens.

- Volet social :

L'assistante sociale apporte un appui à toute personne confrontée à des problématiques financières, administratives, familiales ou de santé. Dans le cadre des permanences, le travail consiste, en fonction de la situation et des compétences de la personne, à

- Les conseiller et les informer sur les prestations sociales auxquelles elles ont droit (APG, assurance accident professionnel, chômage, RI, subsides, PC-famille, etc ...)
- Les orienter vers le service adéquat et réseau existant tout en faisant le lien avec le partenaire, le cas échéant
- Les informer sur les aides matérielles existantes dans la région
- Faire des démarches administratives dans un but précis. Lorsque les compétences de la personne sont limitées, entre autres, en raison de la barrière linguistique ou de la complexité de la demande, l'assistante sociale peut être amenée à faire des démarches concrètes lors d'une PA : téléphoner ou envoyer des courriels à des organismes variés, aider la personne à constituer son dossier pour l'ouverture d'un droit en lien avec les prestations sociales ou d'une recherche de logement, faire des demandes concrètes aux partenaires du réseau et s'assurer de la bonne prise en charge ou encore aider à comprendre le contenu d'une lettre ou à écrire des lettres simples lorsque le temps le permet. Parmi les personnes qui sont de nationalité suisse ou ayant un permis de séjour de longue durée, nous constatons que dans la plupart du temps leur problématique est liée à l'accès aux prestations sociales, notamment en matière du revenu d'insertion. Une grande partie du travail de l'assistante sociale dans le courant de l'année 2022 a consisté à contacter les assistantes sociales du CSR de Nyon pour défendre les intérêts de ces personnes. La recherche de logement est également une question qui revient assez souvent au sein de cette population. Le manque de logements disponibles et leurs loyers au-dessus des barèmes RI dans la région ne sont pas favorables à leurs recherches. A ceci se rajoute le fait que dans la majorité des cas les bénéficiaires du RI sont endettés, leurs extraits de l'office des poursuites prétéritant d'autant plus leurs démarches. Il est également important de noter que la complexité administrative des assurances sociales rend l'accès difficile de ces prestations. Suite à un problème de santé, les personnes se retrouvent à gérer une masse de démarches administratives devant jongler entre les différentes prestations (APG, assurance accident professionnel, chômage, RI). La détresse financière, exacerbée par la difficulté à se faire comprendre et à savoir quoi faire, joue un rôle important dans la détresse émotionnelle dont souffrent nos usagers. Un autre problème que nous soulevons en région c'est l'absence de permanences présentes de certains partenaires spécialistes, par exemple l'Association vaudoise pour la sauvegarde du logement des personnes précarisées (AVSL), le conseil juridique du CSP, le centre de conseil en assurances sociales de Procap. Le premier contact se fait ainsi exclusivement par téléphone et une mauvaise explication de la situation pourrait écarter un possible suivi. Le rôle de l'assistante sociale de la PA s'est donc révélé essentiel pour le bon transfert d'informations. Une croissance des demandes concernant des démarches simples à effectuer a été remarquée, telles qu'imprimer des documents, envoyer un document par email, faire de simples modifications sur un document Word (CV et lettre de motivation). C'est pourquoi, nous avons mis en place une permanence informatique avec le soutien d'une bénévole, qui est là pour apporter un soutien aux personnes ne sachant pas utiliser un ordinateur. Cette permanence est ouverte tous les mercredis de 9h à midi et si la prestation a du succès nous envisagerons d'élargir les horaires d'ouverture. Au total, l'assistante sociale de Caritas Vaud a effectué 343 consultations sociales lors de la PA en 2022, ceci en faveur de 151 personnes/ménages distincts. Le travail de l'assistante sociale n'est pas de se substituer aux prestations existantes dans le réseau, mais d'y être complémentaire. C'est pourquoi seulement une partie de nos usagers peuvent avoir un suivi au sein du service social polyvalent de Caritas Vaud, dont la porte d'entrée est la PA. Cette possibilité concerne principalement les personnes séjournant de manière irrégulière, les personnes au bénéfice de permis précaires pour qui le recours au RI serait préjudiciable au renouvellement de leur permis de séjour ainsi que les personnes fortement marginalisées qui fréquentent notre hébergement d'urgence de Nyon. Le suivi social a donc un objectif précis pour régler une situation, effectuer des démarches, travailler un budget ou aider financièrement (à travers

une demande de fonds) la personne concernée. Dans la région, une bonne partie des personnes sans titre de séjour sont bien intégrées socialement et économiquement et peuvent même envisager d'entamer une procédure de régularisation. En collaboration étroite avec la Fraternité du CSP, l'assistante sociale a proposé un appui social notamment en ce qui concerne l'affiliation LAMal et la demande de subside. Cette aide est également disponible lorsque la personne a des problèmes de santé ou qu'un de ses employeurs lui en demande une. Quelques sans-papiers qui ont un travail déclaré ont pu bénéficier de l'allocation familiale cantonale grâce à l'aide de l'assistante sociale. Une aide administrative a été proposée aux personnes ayant donné naissance à un enfant en Suisse ou encore avec un projet de mariage en vue. Une partie de cette population vit en grande précarité et ceci est généralement dû au manque de réseau ou à la récente arrivée en Suisse, plusieurs usagers du Phare étant particulièrement concernés. En cas de décision de retour au pays, l'assistante sociale les informe de l'aide au retour cantonale et peut même les accompagner dans leurs démarches. Lorsque la personne ne remplit pas les conditions, à savoir les ressortissants des pays de l'EU, Caritas Vaud peut leur octroyer une aide financière pour envisager un retour au pays en sérénité. Ceci a été le cas pour une famille nordique, qui avait rejoint le mari en Suisse mais du jour au lendemain ils se sont retrouvés à la rue. L'absence d'un projet professionnel solide nous a poussés à les encourager à retourner dans leur pays d'origine, qui était la Finlande. Les usagers du Phare font bien souvent partie d'une population fortement marginalisée avec de gros problèmes psychiatriques. Malgré le peu de perspective pour une grande majorité de ces personnes, l'assistante sociale peut avoir un impact significatif pour les personnes suisses ou avec un permis de séjour de longue durée, ayant été écartées du système du simple fait d'être devenues sans domicile fixe. Le travail de l'assistante sociale consiste à les raccrocher au système et exiger leur prise en charge aux organismes étatiques, plus particulièrement aux Centres Sociaux Régionaux. Avec la reprise de l'activité économique, le nombre de demande d'aide financière a considérablement baissé. Les quelques aides apportées dans le cadre de suivis (i.e. hors PA) étaient destinées à l'achat des denrées alimentaires, des frais ayant permis à la personne d'effectuer ses démarches administratives ou le paiement des loyers. Dans certaines situations urgentes, et après évaluation de l'assistante sociale, une aide matérielle, sous forme de denrées alimentaire, peut être donnée, un petit stock étant toujours disponible à la PA. Parmi toutes les situations émouvantes et avec une fin heureuse, deux situations ont marqué l'équipe et ont confirmé la plus-value de la PA dans la région : D'origine macédoine et ayant un permis C, à défaut de paiement et d'une mauvaise gestion budgétaire, un couple avec trois enfants à leur charge, dont un en bas âge, se retrouve avec une procédure d'expulsion de logement devant le Tribunal de Paix du District de Nyon. Monsieur communique bien en français, mais dépassé par les démarches administratives, il lâche prise. Madame ne parle pas très bien le français et à cause d'une incompréhension de sa situation, la caisse de chômage lui demande un remboursement de plus de CHF 14'000 d'indemnités perçues. L'assistante sociale fait le lien avec l'AVSL pour expliquer la situation, qui à son tour propose à la famille de rencontrer un avocat pour entamer une négociation avec l'agent d'affaires dans le but de sauvegarder le logement. Or, le seul argument possible est de s'acquitter de tous les arriérés. C'est pourquoi, l'assistante sociale fait le lien avec le CSR de Nyon afin d'appuyer la demande d'aide casuelle et augmenter les chances de réponse positive, ce qui a été le cas. En ce qui concerne la demande de remboursement de la caisse de chômage, aucun service spécialisé ne voulait prendre en charge le dossier car à priori l'opposition était perdue d'avance. L'assistante sociale dans le but de gagner de temps pour faire une demande de remise fait une opposition en expliquant toute la situation. Et il s'est avéré qu'il y avait eu un gros problème de communication à cause de la langue et que Mme n'avait pas à rembourser les CHF 14'000.

De nationalité suisse, Monsieur se retrouve à la rue et sans domicile fixe depuis environ neuf

mois. N'ayant plus de quoi vivre, il séjourne dans les hébergements d'urgence. En voyant qu'à Nyon, la Permanence Accueil est à côté du Phare, il décide d'y venir. Après la perte de son logement, il a perdu son emploi car sa détresse émotionnelle s'est fait ressentir dans la qualité de son emploi. Monsieur a des compétences cognitives lui permettant d'être autonome. Or, à cause de la situation, il n'arrivait plus à prendre des décisions éclairées ni à voir le bout du tunnel. Malgré plusieurs démarches pour inscrire Monsieur auprès de sa dernière commune de domiciliation, l'assistante sociale a dû changer de stratégie et demander au Phare de l'inscrire exceptionnellement auprès de la commune de Nyon avec leur adresse (« ménage administratif ») afin que Monsieur puisse avoir accès aux prestations sociales auxquelles il avait droit, à savoir le droit au chômage et en attendant une réponse de ce dernier, de percevoir le revenu d'insertion pour subvenir à leurs besoins les plus vitaux. Avec l'inscription auprès de la commune de Nyon, tout s'est mis dans l'ordre et aujourd'hui Monsieur a même trouvé un emploi en tant que spécificateur auprès d'une grande entreprise.

- Permanence travail (PMT)

Dans le cours de l'année 2022, sept personnes ont été accompagnées dans le cadre de la PMT. Son activité n'a donc pas été différente de celle de l'année précédente.

- Constat et perspectives

La complémentarité entre le volet spirituel et social est toujours très bonne. La personne qui le souhaite peut ainsi exprimer son vécu, sa souffrance, ses difficultés de vie dans un premier temps avec l'aumônier (et parfois la bénévole) et se concentrer sur ses questions administratives et financières par la suite avec l'assistante sociale ou vice-versa. Chaque professionnelle peut de ce fait se focaliser sur sa sphère d'action. Afin de répondre à la croissante demande en lien avec la numérisation dans le domaine administratif, l'équipe de professionnelle a mis en place une permanence informatique, qui a vu le jour le 06 février 2023. Lors de notre prochain rapport, nous serons à même de vous en faire un retour. Le travail d'informer tous les acteurs du rôle et de la pertinence de la PA doit se faire de façon régulière, car l'information se perd rapidement dès qu'un employé quitte une association / organisme. Il est également important que la PA soit reconnue comme une référence pour les personnes migrantes en situation irrégulière auprès des partenaires du réseau de La Côte. Ainsi globalement, les usagers repartent soulagés, plus détendus qu'à leur arrivée à la PA, grâce aux aides concrètes fournies, mais aussi - et parfois surtout - grâce au fait d'être écoutés et que l'on prenne du temps pour eux. La coexistence au sein de la PA entre une permanence sociale et un lieu de rencontre (où les personnes n'ont pas de questions sociales à résoudre mais viennent uniquement discuter et boire un café) garde toute son importance.

**Plate-forme sociale du district de Nyon**

La plate-forme a pu se réunir par deux fois au Centre Social Régional (CSR) de Nyon en mai et en octobre. Ces rencontres permettent de maintenir un lien et une information réciproque entre les différents acteurs publics et privés des services sociaux du district de Nyon. Il est à noter qu'en 2022 aussi, nous avons assisté à des demandes de participations nouvelles notamment liées à la dimension des besoins alimentaires liés à la crise ainsi que l'insertion de réfugiés, notamment d'Ukraine.

**Sapin solidaire**

Associée à l'action Sapin solidaire initiée par la Paroisse réformée de Nyon, ASOLAC, par l'engagement sur le terrain des membres du Comité, a souhaité se joindre en tout œcuménisme à cette remarquable manifestation de fin d'année.

### **Les 20 ans de ASOLAC + Forum**

Reportés d'un an, les 20 ans d'ASOLAC ont été fêtés le 5 novembre 2022. Apéritif et repas ont été précédés d'une célébration œcuménique en la nouvelle église catholique de Gland.

Un Forum s'en est suivi, portant sur le thème : nouveaux besoins sociaux, nouvelles réponses ?.

Cet événement a été suivi par près de 50 personnes.

### **Nouveaux soutiens d'ASOLAC**

A la demande de membres de l'AG, le Comité a examiné la possibilité d'entreprendre de nouvelles actions. Après examen, le Comité a conclu à l'insuffisance humaine et financière à disposition. Toutefois, il a étudié la possibilité de soutiens. Il est arrivé à la conclusion que 2 Associations étaient éligibles: la Soliderie et le Lieu-dit. Devant l'urgence de leurs besoins, le Comité a pris sur lui d'effectuer un versement extrabudgétaire de 2 fois CHF 5'000.

\*\*\*

Notre gratitude va aussi à tous nos partenaires : Caritas, mais aussi la Région La Côte de l'EERV et l'UP de Nyon - Terre-Sainte.

Votre comité continue à entreprendre toutes les actions possibles afin d'ajuster au mieux les actions d'ASOLAC aux besoins des 2 Eglises présentes dans notre région mais aussi répondre aux nouveaux besoins apparaissant dans notre district. A cet égard, il continuera à remplir ses missions sous forme de soutiens.

Le Comité vous remercie pour votre confiance et vos appuis.

Pour le comité

René Perruchoud, président

Nyon, le 20 février 2023

**AG 2024 : 19 mars**